



INSEE PICARDIE

Analyses

n°8 - 2006

Accès aux services

Les Picards vivant à la campagne sont à 1/4 d'heure en moyenne des principaux commerces et services

En Picardie, la population vivant à la campagne accède assez rapidement aux principaux commerces et services, implantés dans les nombreuses petites villes de la région. Si près de 40 % des territoires ruraux sont autonomes du point de vue de l'offre de services, certaines zones rurales exigent des déplacements plus longs pour accéder aux principales ressources. Cependant, aucun territoire n'est à plus d'une demi-heure des services les plus courants.

Line Leroux
Julien Marache
Gilles Zemis
Insee

Au recensement de la population de 1999, près de 40 % des Picards vivaient dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants contre à peine un quart des Français. La Picardie demeure une région rurale dépourvue de très grandes agglomérations avec un habitat très dispersé : moins du tiers de sa population habite une ville de plus de 30 000 habitants alors que c'est le cas pour plus d'un Français sur deux.

Plusieurs facteurs expliquent le maintien d'une forte proportion de population en milieu rural par rapport à la moyenne nationale. Un réseau très développé de petites et moyennes villes assure localement à la population, un accès aux services courants et participe à la dynamique économique des territoires ruraux, au travers des activités de commerces et de services qui s'y développent. De plus, le tissu industriel, historiquement présent en zone rurale, est resté dense et diversifié, permettant toujours d'offrir des emplois sur place. De même, malgré un recul continu, l'agriculture maintient une influence indiscutable sur la démographie, l'activité et même les paysages des zones rurales.

Pour ces habitants vivant à la campagne, l'essentiel de la vie quotidienne s'organise en territoires plus ou moins étendus, compris dans la région entre 2 000 et 60 000 habitants, qui sont des "bassins de vie" animés par des villes de taille moyenne ou petite, voire des bourgs ruraux. C'est dans chacun de ces bassins de vie, à l'autonomie plus ou moins marquée, que la population accède à la plupart des commerces et services, qu'une bonne partie des actifs travaillent et que les enfants effectuent leur scolarité. Le relief et le climat ne constituant pas de frein d'accès particulier, aucune zone rurale de la Picardie ne se trouve à plus d'une demi-heure des principales ressources, d'autant plus que la région est pourvue d'un réseau de transport interne structuré. En moyenne, la population vivant à la campagne accède à une gamme d'équipements assez large, dans un délai d'environ un quart d'heure.

► Des niveaux de services inégaux entre les territoires ruraux

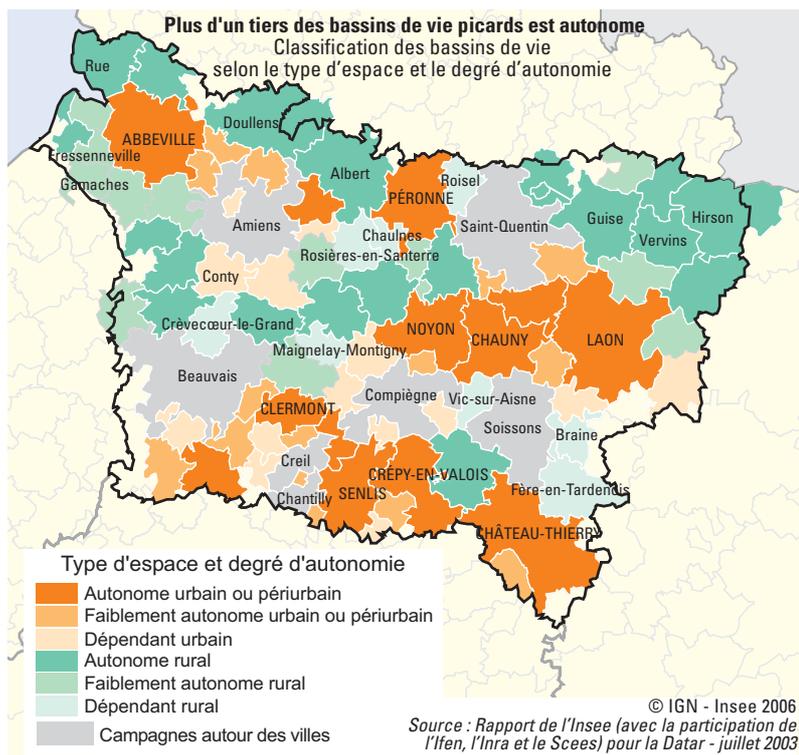
L'analyse des "bassins de vie ruraux" selon les services qu'ils sont susceptibles d'offrir montre toute-

fois une certaine disparité entre les territoires. Avec la périurbanisation conjuguée aux mutations économiques et aux changements des modes de vie de la population, une partie d'entre eux ont développé des liens plus étroits avec les principales villes de la région, notamment au travers des trajets domicile-travail des actifs. Aussi, à l'image des campagnes françaises, le rural picard revêt aujourd'hui des aspects plus contrastés qu'il y a trente ans.

Autour d'Amiens, Creil, Saint-Quentin, Compiègne, Beauvais, Soissons et Chantilly, les agglomérations de plus de 30 000 habitants, un peu plus de 350 petites communes, regroupant moins de 15 % de la population rurale forment "la campagne autour des villes". Soutenues par la périurbanisation dès le début des années 1970, ces communes ont été les premières à gagner des habitants. Malgré cela, les activités relevant de "l'économie résidentielle" (voir encadré) s'y développent moins vite que dans les territoires ruraux plus éloignés des centres urbains : en 1999, les "campagnes autour des villes" consacrent seulement quatre emplois sur dix à satisfaire les besoins des populations résidentes contre un sur deux dans le reste du territoire rural. Tout en préservant leurs caractéristiques rurales, elles participent au fonctionnement économique et social des grandes villes : une grande partie de leur population, à la recherche avant tout d'espace habitable, continue à travailler en ville et accède très régulièrement aux commerces et services qui s'y trouvent concentrés, en moyenne dans un délai d'un quart d'heure.

L'économie résidentielle

Les secteurs de l'économie résidentielle : commerce et réparation automobile, commerces de détail, réparations, bâtiment, transport, agences de voyage, activités financières et immobilières, services marchands aux particuliers, éducation, santé, action sociale, administration.



► En Picardie, plus d'un tiers des territoires ruraux est autonome

En dehors de ces bassins de vie situés sur le pourtour immédiat des plus grandes agglomérations de la région, 39 % des territoires ruraux sont autonomes, avec une offre de services relativement complète et diversifiée. Ils sont tous centrés sur une ville disposant d'au moins 5 000 emplois, dont la population varie, en Picardie, entre 8 000 et 26 000 habitants ; Abbeville et Péronne dans la Somme, Laon, Château-Thierry, Chauny et Tergnier dans l'Aisne, Senlis, Noyon et Clermont dans l'Oise. C'est également le cas pour la plupart des bassins de vie structurés autour de villes de 2 000 à 10 000 habitants, offrant entre 1 500 et 5 000 emplois : Albert, Doullens, Ham, Roye et Montdidier dans la Somme, Hirson, Vervins, Villers-Cotterêts, Bohain-en-Vermandois et Guise dans l'Aisne, Grandvilliers dans l'Oise. En revanche, par la proximité d'Abbeville, la 2^e ville du département de la Somme à moins d'une demi-heure, les bassins de vie de Gamaches et de Fressenneville disposent d'un panel d'équipements moins large, avec, en particulier, un moindre développement des commerces et des services publics et privés. De la même manière, le bassin de vie de Moreuil, proche d'Amiens, développe moins de commerces, de services privés, de santé et d'éducation.

Les bassins ruraux affichant une dépendance vis-à-vis d'un autre territoire sont ceux centrés sur une ville de moindre importance², généralement assez éloignés des grandes villes, ou bien, les bassins de vie périurbains³. Deux exceptions, le bassin de vie centré sur Rue, un bourg rural d'à peine 3 000 habitants, situé à proximité du littoral, présente un niveau d'autonomie exceptionnel, lié à une activité touristique développée. En zone périurbaine, Saint-Maximin, moins de 2 500 habitants, situé entre Creil et Chantilly assure son autonomie grâce à la présence de grandes surfaces commerciales et autres services concentrés sur la ZAC "du bois des forêts".

► Dans la moitié des bassins de vie périurbains : l'offre de services complétée par celle de l'agglomération proche

Les bassins de vie des couronnes périurbaines aux dynamiques démographiques fortes et durables ont tendance à gagner des commerces et services depuis les années 1980, principalement dans les communes d'au moins 1 000 habitants. Ils se situent surtout dans la partie sud de la région, où débordent l'habitat francilien, et autour d'Amiens. Malgré tout, en 2004, seulement la moitié des bassins de vie périurbains de la région offrent à la population l'essentiel des commerces et services. Ce sont surtout les bassins de vie les plus densément peuplés et proches des plus grandes agglomérations, comme Corbie et Villers-Bocage près d'Amiens, Crépy-en-Valois au sud de Compiègne, et

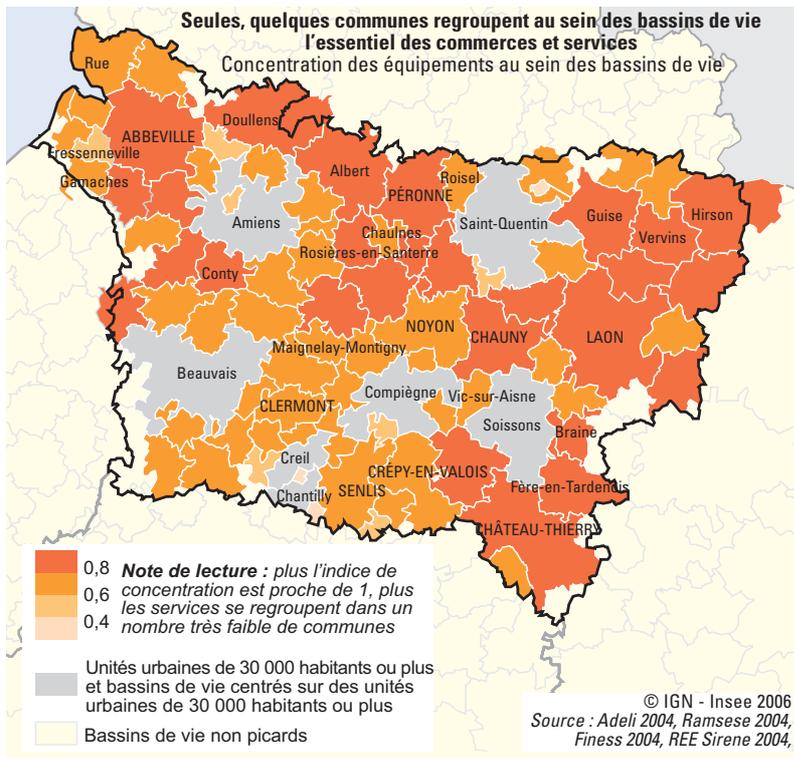
¹Communes ou unités urbaines proposant moins de 1 500 emplois

²Appartenant à la couronne périurbaine d'une commune ou unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois

Méru au sud de Beauvais. L'autre moitié ne dispose que des équipements et des services les plus courants (boulangerie, banque, médecin, école...). Comme pour la "campagne autour des villes", les habitants ont accès à une gamme plus large dans l'agglomération où la plupart se déplace pour travailler. Par exemple, les habitants des bassins de Conty, Ailly-sur-Noye ou Villers-Bretonneux se dirigent vers Amiens, ceux de Lacroix-Saint-Ouen ou Trosly-Breuil vers Compiègne.

Les bassins de vie périurbains disposent souvent de niveaux d'équipements moins élevés que les bassins de vie très ruraux qui, à l'inverse, perdent durablement de la population et des commerces. Cet écart s'explique souvent par les acquis hérités du passé.

Néanmoins, lorsqu'un équipement est absent sur place, son accès impose des déplacements un peu plus longs en milieu très rural qu'en zone périurbaine : en moyenne 20 minutes contre 15. Cette différence s'explique en partie par une implantation des commerces et services plus dispersée sur les communes du bassin de vie en milieu périurbain, que dans les zones plus reculées, où une ou deux communes concentrent l'essentiel des ressources, jouant ainsi un rôle de pôle relais.



L'accueil des personnes âgées en Picardie

En Picardie, l'offre d'accueil des personnes âgées en centre d'hébergement apparaît moins développée en milieu rural que dans l'ensemble des campagnes françaises avec 1,6 centre pour 10 000 habitants contre 2,2 en 2004.

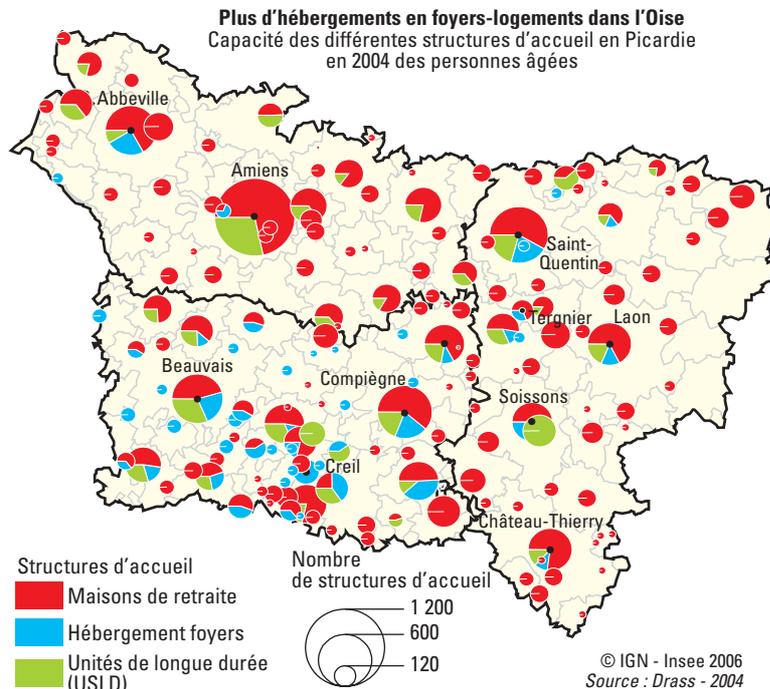
La Picardie dispose en 2004 de près de 20 000 places en établissements dont près de 70 % en maisons de retraite, les logements-foyers et les unités de soins de longue durée se partageant équitablement le reste des places. Depuis 1990, cette capacité d'accueil a augmenté de 15 % dans la région avec une évolution plus rapide du nombre de places en logements-foyers.

Calculée en nombre de places, la région (agglomérations comprises) dispose d'une meilleure capacité d'accueil qu'en moyenne nationale, avec 177 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans contre seulement 154.

Avec au total 9 000 places, la capacité de prise en charge de l'Oise est nettement supérieure à celles de l'Aisne (6 800 places) et de la Somme (6 700 places). Rapportée à la population potentiellement concernée, elle demeure la plus importante dans l'Oise avec 203 places pour 1 000 personnes âgées d'au moins 75 ans contre 175 dans l'Aisne et 152 dans la Somme. Ce meilleur résultat doit néanmoins être relativisé car les structures du département doivent faire face à une demande extérieure forte en provenance d'Île-de-France.

Si dans les trois départements, les possibilités d'accueil en maisons de retraite sont à peu près équivalentes, les places en logements-foyers sont beaucoup plus nombreuses dans l'Oise. En effet, ce département oriente davantage ses actions en matière d'aide aux personnes âgées vers le développement de ce mode d'hébergement préféré par la population locale ou francilienne, aux ressources plus élevées qu'en moyenne régionale.

Dans la Somme, les centres d'accueil essentiellement composés de maisons de retraite, se concentrent surtout à Amiens et Abbeville, drainant toute la population concernée des alentours.



Enfin, dans l'Aisne, hors agglomérations de Saint-Quentin et de Soissons, ces centres sont relativement peu nombreux, par rapport à la part importante des 75 ans et plus. À l'est de Laon, le faible niveau d'accueil est vraisemblablement lié à l'influence de Reims.

Cette plus faible dotation en centres d'hébergement dans ces deux départements est en partie gommée par une offre plus importante en services de soins et d'aides à domicile. Cette alternative correspond sans doute mieux aux revenus plus modestes de ces personnes âgées.

En milieu rural, le nombre de structures d'accueil de la petite enfance est plus faible en Picardie qu'en moyenne nationale. En 2004, seules 3,5 % des communes rurales picardes en sont dotées, contre près de 5 % en France.

Les crèches et les haltes-garderies sont principalement implantées dans des communes rurales proches des principaux pôles d'emploi de la région, en particulier ceux d'Amiens et de Compiègne, ainsi que ceux de Creil, Senlis et Chantilly où les actifs sont nombreux à se déplacer en Île-de-France pour travailler.

Cependant, rapporté à la population, le nombre de crèches et de halte-garderies dans les zones rurales picardes est très proche du niveau national avec 0,7 structure pour 10 000 habitants contre 0,9 en 2004.

En Picardie, la part des communes disposant d'une école (maternelle ou primaire) est plus faible qu'en France. Ceci est dû en partie à la taille des communes : les communes rurales picardes, plus petites qu'en moyenne nationale, sont moins bien équipées et ont plus fréquemment recours au système de regroupement pédagogique inter-communal qu'en France. Au final, en 2004, on dénombre en Picardie rurale 11 écoles pour 10 000 habitants contre un peu moins de 10 dans les bassins de vie français.

Comparaison de l'équipement en structures d'accueil pour la petite enfance et en établissements d'enseignement entre la région et la France

	Part de communes équipées (en %)		Nombre d'équipements pour 10 000 habitants	
	Picardie rurale	France rurale	Picardie rurale	France rurale
Gardes d'enfants d'âge préscolaire	3,5	4,9	0,7	0,9
Écoles maternelles	14,7	17,8	3,4	3,0
Écoles primaires	56,3	59,2	10,8	9,9
Collèges	6,4	7,8	1,3	1,4
Lycées d'enseignement général/ou technologique	1,2	1,8	0,3	0,3
Lycées professionnels	1,7	1,5	0,3	0,2

Source : Insee, Finess 2004, Ramsese 2004

► Aucun territoire rural dans une véritable situation d'isolement

En réalité, les territoires ruraux qui assurent plus difficilement un accès aux besoins essentiels de la vie courante à leurs habitants, sont de petits bassins de vie regroupant au plus dans la région 9 000 habitants et enclavés entre deux villes d'au moins 10 000 habitants. C'est le cas pour le bassin de vie de Roisel entre Saint-Quentin et Péronne, ceux de Rosières-en-Santerre et de Chaulnes entre Amiens et Pé-

ronne, celui de Maignelay-Montigny entre Beauvais et Compiègne, celui de Crèvecœur-le-Grand entre Amiens et Beauvais et ceux de Fère-en-Tardenois et Braine entre Reims et Soissons.

Ces bassins de vie, qui ne sont pas en réelle situation d'isolement, disposent, comme les territoires périurbains, de la plupart des commerces et services les plus courants.

Le bassin de Roisel, qui perd durablement des habitants, est le seul à voir disparaître certains de ces équipements de proximité entre 1998 et 2004 : les communes de Tincourt-Boucly et Heudicourt ont d'ailleurs perdu leurs derniers commerces. En revanche, au sein du bassin de vie, la population, plus âgée qu'en moyenne, bénéficie toujours d'une offre de qualité de services de santé.

Les bassins de vie de Chaulnes, Rosières-en-Santerre, Braine et Fère-en-Tardenois, qui enregistrent une croissance récente de leur population, maintiennent leur offre de commerces et services, par ailleurs équivalente dans ces quatre bassins de vie.

Enfin, les bassins de vie de Maignelay-Montigny et Crèvecœur-le-Grand, en croissance démographique très dynamique, n'ont pas développé leurs équipements ces dernières années, au même rythme que celui de leur population.

Néanmoins, les inégalités d'offre en commerces et services, observées entre les territoires, se réduisent grâce aux nouvelles technologies qui arrosent aujourd'hui même les zones les plus reculées de la région. La Picardie, plus avancée que de nombreuses régions françaises, dispose en 2005 d'une couverture en technologie "haut débit" sur presque la totalité de son territoire.

